



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E101073

VALABLE JUSQU'AU 31/12/2024

ÉDITÉ LE 24/06/2024

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 23/06/1999

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 23/06/1999
8 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC LE MANS 423 391 523

Siret : 423 391 523 00036

Code NACE : 4391B

Numéro caisse de congés payés : 3264950

Assurance Responsabilité Travaux :

MMA IARD 145450235

Assurance Responsabilité Civile :

MMA IARD 145450235

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/11/2023

Raison sociale : LA CHARPENTE COUVERTURE TRADITIONNELLE / LCCT

1 ALLEE DE LA TREILLE
PARC DU VIEUX MOULIN
72360 MAYET

Téléphone : 02 43 46 29 08

Portable : 06 63 72 42 45

Site Internet :

E-mail : lcct.sas@gmail.com

Responsabilité légale :

GAUDIN ANTHONY PRÉSIDENT

Fax :

Effectif moyen : 6

Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

| Code | Qualification(s) en cours de validité | * Date d'attribution |
|------|--|----------------------|
| 8611 | Efficacité énergétique - "ECO Artisan@" (Charpentier,Couvreur,Menuisier) | 01/01/2021 |

Catégories de travaux RGE couvertes

| Catégories | Date d'attribution |
|---|--------------------|
| <input type="checkbox"/> Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur | 01/01/2021 |
| <input type="checkbox"/> Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds | 01/01/2021 |
| <input type="checkbox"/> Isolation des murs par l'extérieur | 01/01/2021 |
| <input type="checkbox"/> Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur | 01/01/2021 |
| <input type="checkbox"/> Isolation des combles perdus | 01/01/2021 |

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE D'ANGERS
81, RUE DES PONTS DE CE
49000 ANGERS

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.